

L'ADIL réunit l'État, les collectivités locales, Action Logement, des organismes d'intérêt général, des professionnels publics et privés concourant au logement et des représentants des usagers.

Agréée par l'État, l'ADIL s'appuie sur le centre de ressources de l'ANIL (Agence nationale pour l'information sur le logement) et vous offre un conseil complet, neutre et gratuit sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales concernant votre logement.

Construisez votre projet avec votre ADIL.



L'ADIL vous aide à prendre les bonnes décisions en vous apportant tous les éclairages nécessaires. Avant de vous engager, consultez-la.

L'ADIL répond à vos questions par téléphone ou vous accueille dans ses locaux ou lors de permanences dans le département.

ADIL DE L'ORNE

88 rue Saint Blaise - 61000 Alençon

02 33 32 94 76

Ouvert du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h

Mail : adil61@wanadoo.fr www.adil61.org

NOS PERMANENCES :

(pas de permanences en Août)

ARGENTAN : Argentan Intercom

12, route de Sées

- 1^{er} mardi 10h-12h (sur rendez-vous)
- 3^e jeudi 14h-17h (sur rendez-vous)

DOMFRONT-EN-POIRAIE : Mairie

Place de la Roirie

- 2^e jeudi 10h-12h (sur rendez-vous)

FLERS : Maison de l'habitat et de la rénovation

7 bis rue de la 11e DB

- 2^e lundi 10h-12h (sur rendez-vous)
- 4^e jeudi 14h-17h (sur rendez-vous)

LA FERTE-MACE : Centre de télétravail

22 route de Paris - ZI Beauregard

- 1^{er} jeudi 10h-12h (sur rendez-vous)

L'AIGLE : France Services

13-15 rue de la Merillière

- 3^e mardi 10h-12h (sur rendez-vous)

MORTAGNE-AU-PERCHE : France Services

7 route d'Alençon - St Langis les Mortagne

- 2^e mardi 14h-16h (sur rendez-vous)

VIMOUTIERS : France Services

2 rue Allain II

- 4^e vendredi 10h-12h (sur rendez-vous)

agence départementale

Pour contacter votre ADIL

0 820 167 500 Service 0,06 € / appel + prix appli. | www.anil.org

agencesadil.com - juillet 2016

Louer, acheter, construire, faire des travaux ...

Frappez à la bonne porte

Votre ADIL vous apporte une information complète, neutre et gratuite sur toutes les questions de logement



adil
Agence Départementale
d'Information
sur le Logement

Louer, acheter, construire, faire des travaux..., les conseillers d'ADIL répondent gratuitement et en toute objectivité à toutes vos questions liées au logement.

Ils vous apportent des réponses complètes et adaptées à votre situation.

LOCATION



Bail, état des lieux, loyer et charges, diagnostics, réparations locatives, demande de logement social, dépôt de garantie, aides aux locataires, colocation, congé ...

ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ



Achat ou vente d'une maison, d'un lot de copropriété, financement d'un projet d'accession, aides nationales et locales à l'accession, contrat de construction, d'entreprise, de maîtrise d'œuvre, de prêt, diagnostics, garanties ...

DIFFICULTÉS FINANCIÈRES LIÉES AU LOGEMENT OU D'ACCÈS AU LOGEMENT



Impayés de loyers ou d'échéances de prêt, prévention des expulsions, DALO / DAHO ...

QUALITÉ DE L'HABITAT

Réglementation sur la décence et l'insalubrité, habitat indigne, droit des occupants, diagnostic, amiante/plomb/termites, bruit ...



COPROPRIÉTÉ

Fonctionnement d'une copropriété, assemblée générale, conseil syndical, syndic, travaux, charges, financement, règles de majorité, difficultés de gouvernance, achat en copropriété ...



TRAVAUX DE RÉNOVATION, D'AGRANDISSEMENT, D'ADAPTATION

Aides pour l'amélioration de la performance énergétique du logement ou son adaptation au handicap, réglementation pour réaliser des travaux en maison individuelle ou en copropriété, contrats de travaux, assurances ...

FISCALITÉ

Revenus fonciers, investissement locatif, impôts locaux, TVA, droits de mutation, crédits d'impôt ...



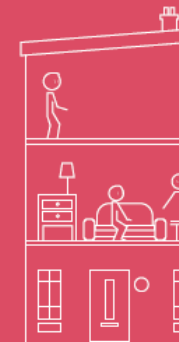
ASSURANCES

Pour un emprunt, une construction, une habitation, des travaux, en tant que locataire, propriétaire ou bailleur, en cas de sinistre ...



URBANISME

Règles nationales et locales, permis de construire, déclaration de travaux, servitudes, règles de mitoyenneté et de voisinage ...



Locataires, propriétaires ou en recherche d'un logement, l'ADIL répond à toutes vos questions de manière neutre et gratuite.